

dû le tuer au bout de ce temps. Je ne sais pas quel prix se louait un cheval à cette époque, mais \$4 par jour au Nord-Ouest pour un attelage, cela ne me paraît pas exagéré. Ici, dans l'Est, nous payons \$3.

M. LAKE: C'était un service ininterrompu.

L'hon. M. FISHER: C'est vrai, et si nous l'avions su d'avance, nous aurions pu faire les choses un peu meilleur marché; mais personne ne s'attendait que cela durerait si longtemps. Ces hommes étaient sous les ordres d'un de nos vétérinaires, qui surveillait la chose, et mettait sa signature sur tous les comptes. Il devait toutes les semaines être fait un rapport par ces hommes relatant leurs allées et venues et leurs agissements.

M. LAKE: Est-ce que le ministre a un rapport sur les différents cas qui se sont produits? Pour un espace de temps aussi considérable il faut qu'il y ait eu des intervalles entre les différents cas. Combien faut-il de temps à la maladie pour se déclarer?

L'hon. M. FISHER: Je n'ai pas les rapports sous la main, mais ils sont au ministère—tout cas de maladie et même tout cas suspect. Je suis informé par le vétérinaire que la période d'isolement va de trois semaines à une année, il est impossible de savoir si d'autres cas ne se déclareront pas. C'est une maladie très insidieuse, éminemment susceptible de se répandre et l'on sait quelles déplorables conséquences elle peut entraîner. J'ai pensé qu'il valait la peine de prendre toutes ces précautions possibles en vue des résultats à obtenir.

M. LAKE: Quant à cela, je suis tout à fait de l'avis du ministre; il fallait agir sur-le-champ. Mon idée, cependant, et il semble que ça été l'idée de plusieurs dans la région, est que ces inspecteurs se donnaient du bon temps. J'admets que pour ces sortes de maladie, il faut des mesures rigoureuses; mais encore faut-il que la chose se fasse avec autant de soin et d'économie que possible.

M. BARR: En parcourant l'état des dépenses inscrites sous l'entête "Santé des animaux", je vois (page D-52 du rapport de l'auditeur général) un item de \$1,300 pour les appointements de l'inspecteur W. W. Stork, de Brantford. Les frais de voyage sont de \$814.60. Juste au-dessous je trouve pour W. W. Stubbs, inspecteur à Caledon, \$1,300 de salaire et \$30 de dépenses, les deux hommes demeurant à quelques milles l'un de l'autre.

L'hon. M. FISHER: Monsieur le docteur Stubbs a un poste fixe, tandis que l'autre voyage et parcourt toute la province.

M. S. FISHER

M. BARR: Quels territoires a M. Stubbs?

L'hon. M. FISHER: Il demeure à Caledon, et c'est là qu'il fait son travail.

M. BARR: A coup sûr, ce n'est pas à Caledon, qui est un lieu bien peu considérable.

L'hon. M. FISHER: Oui, il a une certaine étendue de pays à surveiller.

M. BARR: Ce n'est qu'un tout petit district. Il n'y a là rien à faire. Est-il susceptible d'être appelé à se porter dans toutes les directions! On pense généralement que ce n'est pas souvent qu'il s'éloigne de sa maison.

L'hon. M. FISHER: Comme tous nos agents, il attend nos ordres; s'il n'y a rien à faire, il reste chez lui.

M. BARR: Ainsi, il lui est payé \$1,300 d'appointements, à quoi il faut ajouter \$30 de dépenses, et il ne lui est assigné aucun territoire particulier. Je voudrais savoir à qui, dans le comté de Dufferin par exemple il faudrait s'adresser en cas d'invasion d'une maladie parmi les animaux? Il est étrange que ces deux vétérinaires, à chacun desquels on donne \$1,300, demeurent à quelques milles à peine l'un de l'autre, sans que ni l'un ni l'autre, selon toute apparence, ait grand'chose à faire. Est-ce que M. Stork voyage, ou a-t-il une inspection à exercer sur les autres vétérinaires.

L'hon. M. FISHER: Non.

M. BARR: Alors, pourquoi voyage-t-il? Personne ne sait à Brampton ce qu'il a à faire. Quels voyages a-t-il à faire pour mériter tous ces frais de déplacement?

L'hon. M. FISHER: Tous ces frais de déplacement sont vérifiés et trouvés exacts.

M. BARR: La vérification n'est pas très rigoureusement faite. Personne à cet endroit ne semble savoir où il a pu dépenser \$814.60. Personne ne sait qu'il a été appelé à sortir de son district pour voyager dans les campagnes. Une autre question encore me préoccupe. Ces deux inspecteurs à Brampton et à Caledon sont à quelques milles de distance l'un de l'autre, et le Gouvernement n'en a aucun dans toute la vaste campagne du comté de Dufferin. Naturellement, ils s'occupent beaucoup de leur pratique professionnelle, mais personne ne sait à Brampton ce que fait M. W. W. Stork, ou comment il a pu gagner ces frais de voyage. J'espère que le ministre déposera un état détaillé de cette dépense. Ces deux inspecteurs ont-ils le droit de continuer la pratique de leur profession?

L'hon. M. FISHER: Ils consacrent tout leur temps à l'inspection. Ils n'ont pas le droit non plus de se faire payer aucun hono-